Exporté le 10 juin 2026
Archive non officielle · Non affilié au gouvernement

Décision | Générale | colonial

Décision n° 15-106-1905 accordant un congé de convalescence à NE Rizzo. Commis auxiliaire des travaux publics.

n° 15-106-1905

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
29 août 1905

Numéro JO
n° 106 du 01/09/1905

Date du numéro
1 septembre 1905

VISAS

Le Gouverneur de la Côte Francaise des Somalis et Dépendances, Chevalier de la Légion d'Honneur: Vu l'ordonnance organique du 18 Septembre 1844, rendue applicable à la Colonis par décret du 18 Juin 1884 ;

TEXTE INTÉGRAL

Art 1er

Une Commission composée de : MM ROUSSELET. Commis Principal des Secrélarials géneraux, Président. BIZZO, Commis auxiliaire des Travaux Publics : FRANGEUL Comitis des Douanes se réunira le 29 Aoûl courant pour procéder à Finvi nuire du Magasin duService des Travaux publics. Art. 2, — La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Signé : P. PASCAL.